

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Recommandation 10407405-1

D'AUTORISER la conclusion d'une entente entre la Société (STM) et la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans le cadre du projet de la réfection de la membrane d'étanchéité et d'accessibilité de la station de métro McGill (Projet McGill) visant à recevoir un mandat par la CSEM pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur réseau donnant lieu à un compte à recevoir d'un montant de 651 874,73\$ plus les taxes de 97 618,24\$, pour un montant maximum de 749 492.97\$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : -749.492,97 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable : Ingénierie et grands projets

François Chamberland
Signé avec ConsignO Cloud (18/06/2020)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

Nom : François Chamberland

DE responsable :

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Dans le cadre du projet «McGill - réfection de la membrane et accessibilité», la CSEM désire mandater la STM pour effectuer des travaux d'amélioration, profitant des accès à leurs installations lors des travaux d'excavation réalisés au cours du projet. Ces travaux consistent, entre autres, à l'agrandissement de deux puits d'accès pour faciliter leurs prochaines interventions. De plus, certains massifs doivent être modifiés au niveau du nombre de conduits qu'ils contiennent dans le but d'augmenter la capacité de leur réseau.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Président (cochez si requis) :

Vice-président (cochez si requis) :

Directeur
général:

Objet : 10407405-1(mandat)
Titre du mandat : (CSEM-McGill)

Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions S/O

Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options
 Renouvellement De gré à gré Public Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions déposées :

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Démarche, solution proposée et conclusion

L'octroi de ce contrat est conforme à l'article 92.4. de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01) permettant à la STM de recevoir d'un organisme visé par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics, un mandat, aux fins d'exécuter des travaux. La Commission des services électriques de Montréal, est un organisme public soumis à l'application de la Loi sur l'accès aux documents organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Dans le but de faire des travaux d'amélioration sur les installations de la CSEM dans le cadre du projet («McGill - réfection de la membrane et accessibilité», une entente doit être conclue entre les deux instances.

L'estimation budgétaire pour ce mandat est de 749 492.97\$ toutes taxes incluses et comprend tous les travaux requis par la STM pour effectuer les améliorations demandées par la CSEM sur leur réseau câblé.

L'entente prévoit le paiement du coût réel des travaux qui sera déterminé selon les quantités unitaires utilisées. Les prix unitaires seront ceux prévus au contrat de construction pour les travaux du projet «McGill - réfection de la membrane et accessibilité».

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle

Préparé par : Approvisionnement projets et construction

Nom : Sandrine Brien

Service : Chaîne D'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Line Boucher

Signé avec ConsignO Cloud (18/06/2020)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Alan Vaudry

Signé avec ConsignO Cloud (18/06/2020)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

Objet : 10407405-1(mandat)
Titre du mandat : (CSEM-McGill)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	212230			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-154			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	-749.492,97			-749.492,97

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période estimée du contrat : de 01 06 2020 à 31 05 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2020	2021	2022 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	-651.874,73\$			-651.874,73\$
(B) TPS	-32.593,74\$	0,00\$	0,00\$	-32.593,74\$
(C) TVQ	-65.024,50\$	0,00\$	0,00\$	-65.024,50\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	-749.492,97\$	0,00\$	0,00\$	-749.492,97\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	-65.105,99\$	0,00\$	0,00\$	-65.105,99\$
(F) Montant net (D – E)	-684.386,98\$	0,00\$	0,00\$	-684.386,98\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/OSubvention:

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été alloué pour ce projet. La direction Finances confirme que cette subvention a été autorisée le 26 mars 2019.

Financement:

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-154 (Programme Réno-Infrastructure phase 2) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

Linda Lebrun

Signé avec ConsignO Cloud (18/06/2020)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.